

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, pris les décisions suivantes :

PARTICIPATION FINANCIÈRE ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019 AU CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE PRIVÉE " LES MARRONNIERS"

Fixe la participation de la Commune en référence aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Publique à 665.73 € par élève des classes primaires de l'Ecole Privée domicilié à St Germain Laval, pour l'année scolaire 2018/2019.

SUBVENTION CLASSE MATERNELLE ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019 À L'ECOLE PRIVÉE "LES MARRONNIERS"

Attribue une subvention de 190 € par élève, domicilié à St Germain Laval, de la classe maternelle de l'Ecole Privée "Les Marronniers" pour l'année scolaire 2018/2019.

SUBVENTIONS 2018

Accorde une augmentation de 1 % aux subventions attribuées annuellement.

DEMANDE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB SPORTIF GERMANOIS POUR FÊTE PATRONALE 2018

Décide d'allouer une subvention de 500 € à l'Association « Club Sportif Germanois » organisateur de la Fête Patronale 2018, qui sera attribuée après la présentation du bilan financier de la manifestation.

ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Admet en non-valeur des titres irrécouvrables pour un montant total de 34.15 €.

CHANGEMENT DE RECEVEUR MUNICIPAL AU 1ER SEPTEMBRE 2018. INDEMNITÉS DE BUDGET ET DE CONSEILS

Suite au changement de receveur municipal au 1er septembre 2018, approuve l'attribution des indemnités de conseil et de budget au taux maximum à Mme Ghislaine DIAS à compter du 1er septembre 2018 et le partage des indemnités pour 2018 (M. DAUPHANT 8/12ème et Mme DIAS 4/12ème)

BUDGET PRINCIPAL 2018 : DÉCISIONS MODIFICATIVES N°5 ET 6

Donne son accord pour prévoir des ajustements de crédits.

PROJET DE RÉHABILITATION DE LA MAISON A COLOMBAGES DEMANDE DE SUBVENTION FISAC 2018

Sollicite pour l'opération « réhabilitation de la Maison a colombages » visant à favoriser la redynamisation d'une commune rurale située en Zone de Revitalisation Rurale, une subvention au titre de l'Appel à Projets 2018 du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1- DÉLIVRANCE DE CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Il est accordé dans le cimetière communal au nom de :

- Madame DUFFAUD Brigitte, née TREMBLAY, domiciliée Marcilleux 42260 SAINT GERMAIN LAVAL, une concession de 30 ans, à compter du 18 décembre 2017, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 405 euros.

... / ...

- Madame PELAZZA née MARCEL Lucienne, Thérèse, domiciliée 180 route de Marcilleux, 42260 SAINT GERMAIN LAVAL, une concession de 30 ans, à compter du 22 février 2018, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 411 euros.

- Madame COUDOUR épouse LABOURET Annie Catherine, domiciliée 270 chemin du Bois à POUILLY-LES-NONAINS (Loire), une concession de 30 ans à titre de renouvellement de la concession accordée le 13 mars 1958, renouvelée le 24 mars 1988, expirant le 12 mars 2018 et moyennant la somme de 411 euros.

- Monsieur VALLANSANT Jean-Marc, 29 allée Chantegrillet 42000 SAINT ETIENNE (Loire), une concession de 30 ans, à titre du renouvellement de la concession accordée le 12 mars 1958, renouvelée le 17 octobre 1988, expirant le 11 mars 2018 et moyennant la somme de 411 euros.

2- SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE AVEC M. JEAN-LUC PERCHE

Signature avec M. Jean-Luc PERCHE, domicilié 42260 BULLY d'une convention d'occupation précaire pour la location du local communal sis 524 Bd des Vingtain à SAINT GERMAIN LAVAL -42260-, cadastré sous le numéro C 2706, propriété de la Commune de SAINT GERMAIN LAVAL -42260-.